Amiante sans mention - Formation Continue

Retrouvez cette formation sur notre eboutique !

Durée : 1 jour / 7h
100% visio formation ou en salle ou 100% e-learning

FICHE PROGRAMME FORMATION

PUBLIC :

- Opérateurs de diagnostics techniques

OBJECTIFS :

- Connaître les nouveautés réglementaires, normatives et les évolutions technologiques
- Travailler et approfondir les notions ci-dessous :

  - Révisions générales sur le bâtiment
  - Le matériau Amiante
  - La réglementation Amiante
  - Les responsabilités des différents intervenants
  - Les interventions sur MPCA
  - Réglementation incendie

PRÉREQUIS :

- Être certifié dans le domaine concerné

PÉDAGOGIE ET EVALUATION

- Quiz de positionnement en ligne permettant d'identifier les points forts et besoins particuliers des apprenants (pédagogie différenciée)
- Exposés dynamiques, échanges de pratique, retours d'expériences à partir de rapports ou d'échantillons apportés pas les stagiaires
- QCM final corrigé permettant de valider les acquis de la formation

ANIMATEUR :

- Formateurs qualifiés par Up n'PRO.
  (Liste des formateurs avec titres et qualités fournie sur demande)

Quand réaliser sa formation continue ?
Conformément à l'arrêté du 1er juillet 2024, la formation continue doit être réalisée :

- Entre le début du cycle de certification et la fin de la 4ème année
- Et à moins de 18 mois de la fin du cycle de certification

PROGRAMME :

Conformément à l'arrêté du 1er juillet 2024

Quiz de positionnement

M1 – La réglementation Amiante

- Nouveautés réglementaires et normatives
- Historique de la réglementation
- Code de la santé publique, Code du travail
- Le rôle de chaque intervenant
- Norme NFX 46-020

M2 – L'amiante

- Le matériau, le risque sanitaire (propriétés, dangerosité, MPSCA ...).
- L'amiante et le bâtiment

M3 – Les interventions sur MPCA et la gestion des déchets

- Techniques et modes opératoires
- Gestion des déchets amiante

M4 – Le repérage amiante sans mention

- Rappels des points clés de la méthodologie du repérage et de l'évaluation de l'état de conservation des MPCA
- Echanges de pratiques

M5 – La réglementation Incendie

- Etablissements recevant du public, catégorie 5
- Immeubles collectifs d'habitation

Quiz de validation des acquis

INDICATEURS DE RESULTATS :

- Retrouvez nos résultats et chiffres clés sur https://www.upnpro.fr/resultats-et-chiffres-cles

INFORMATIONS PRATIQUES :

- Pour connaître les **modalités d'inscription, les tarifs, les conditions d'accessibilité, les contacts et les CGV**, consultez notre page **Informations pratiques** : www.upnpro.fr/informations-pratiques

AM_SM_FC_REVO7_V102025